A quelque chose malheur est bon : L'INCENDIE DE LA *MAISON OMALIENNE* DE LENS-SAINT-SERVAIS (comm. de Geer, prov. de Liège)

Daniel CAHEN & Ivan JADIN

#### 1. L'incendie

En octobre-novembre 1990, un pyromane boute le feu à plusieurs granges en Condroz. Un ou plusieurs émules l'imitent dans la région de Waremme. La nuit du 12 au 13 novembre, les pompiers de Waremme sont appelés vers 4 heures du matin à Lens-Saint-Servais, à l'angle de la rue du Geer et de la rue des Tridaines où une maison de paille, de bois et de torchis, reconstituée sur le modèle des fermes danubiennes, est la proie des flammes. Quand ils arrivent sur les lieux, le feu, qui a d'abord été mis à la paille jonchant le sol du compartiment avant, s'est propagé à l'ensemble de la toiture. Celle-ci s'est effondrée, entraînant avec elle des pans entiers de parois, et a communiqué l'incendie à l'ensemble des matières combustibles de l'espace intérieur, en l'occurrence les parties visibles des poteaux de parois, les poteaux des tierces, le plancher du fenil, les banquettes en bois, l'enclos à bétail. Sous l'effet de la chaleur, les poteaux de parois encore debout se consument même sur leur côté externe, et les panneaux explicatifs, placés sous le vent de l'incendie et recouverts de plexiglas. s'embrasent spontanément ou fondent.

Cette destruction complète et irrémédiable, d'origine criminelle, invite à rappeler les circonstances et les mobiles de la construction de la *Maison omalienne*, puis à tirer les fruits de l'expérience fortuite, interrompue par l'intervention des pompiers, afin qu'à quelque chose, malheur soit bon.

## 2. Circonstances et mobiles de la construction

A l'issue de la campagne de fouilles de 1984 à Darion-Colia, la Commune de Geer, en la personne de François Mahiels, Premier Echevin et Echevin de la Culture, introduit avec succès auprès de la Communauté française de Belgique une demande de subvention d'équipement touristique afin de réaliser sur un terrain propre une reconstitution de maison omalienne d'après des plans et projets demandés à Daniel Cahen. Celui-ci, de son côté, introduit auprès du Ministère de l'Emploi et du

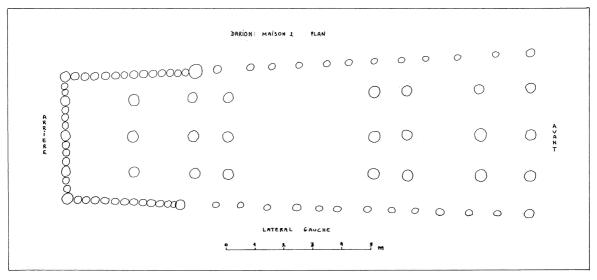
Travail un projet C.S.T., formule alors en train de s'essouffler, afin de réunir le personnel nécessaire à la construction. Une maquette préparatoire à l'échelle 1/20°, due à Anne Hauzeur, est présentée à la presse (*Le Soir*, 28/12/84).

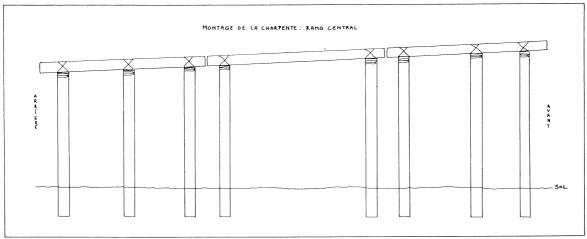
Plusieurs objectifs sont alors recherchés. Enthousiasmées par la mise au jour progressive d'un village rubané, les autorités communales souhaitaient d'abord présenter aux habitants de l'entité comme à un public plus large, un témoignage explicite du passé. De plus, symboliquement, la reconstitution grandeur nature d'une maison rubanée sur le plan d'une habitation mise au jour à Darion aurait commémoré le centenaire de la découverte de l'Omalien dans la région-même où il a été trouvé. Ce faisant, on voulait aussi concrétiser la contribution de la recherche archéologique à l'histoire locale et régionale, et sensibiliser le public à la protection de son patrimoine culturel. La Maison omalienne se voulait un monument librement accessible au public scolaire en particulier, aux groupes et aux promeneurs, économique à l'entretien, et non un musée de plus, requérant du personnel. Aménagée simplement, à peu de frais, avec des objets expérimentaux et des panneaux explicatifs sur le mode de vie des premiers agriculteurs, l'organisation d'un village, les fouilles qui ont précédé la reconstitution, les données techniques et les éléments dont disposent l'archéologue pour une telle reconstitution, la maison devait servir d'initiation à la vie préhistorique et à l'archéologie.

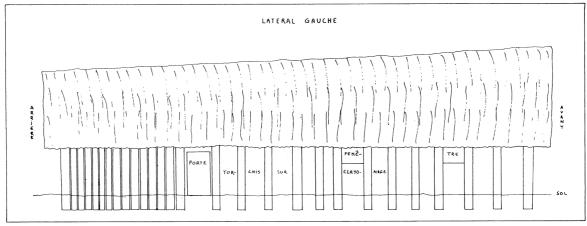
Le projet ambitionnait enfin d'améliorer notre connaissance et notre interprétation des techniques néolithiques de construction.

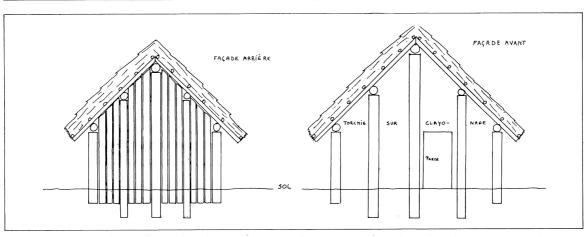
Outre le terrain¹, et sa participation financière, la Commune met à la disposition des constructeurs divers matériaux - troncs d'arbres, roseaux, branches, etc... - à prendre dans les bois communaux, ainsi que l'aide occasionnelle de ses Services.

<sup>1.</sup> Terrain sis rue du Geer à Lens-Saint-Servais, section unique, parcelle cadastrale n° 304c.









En 1985, tout espoir disparu d'obtenir l'équipe de travailleurs C.S.T. demandée, il est décidé de confier la construction de la *Maison omalienne* de Lens-Saint-Servais à quatre puis trois ouvriers-manoeuvres de l'équipe de fouille de Darion, en guise de travail d'hiver et selon les disponibilités². Ces travailleurs ont été mis à notre disposition par les Ministères de l'Emploi et du Travail, et du Budget, dans le cadre du C.S.T. n° 24.487 puis du projet T.C.T. n° 50.151. Trois saisons seront nécessaires entre 1985 et 1988 avant de voir le bâtiment sous toit.

En l'absence du personnel d'encadrement souhaité, les ouvriers reçoivent un projet en plan et en élévation, des directives globales touchant l'implantation des poteaux, la poutraison, la fabrication du torchis, l'angle et le type de toit à réaliser. Des exemples de reconstitutions réussies leur sont montrés sur publications ou sont visités. Des visites régulières sont effectuées; les problèmes sont alors discutés, et le projet modifié, parfois amélioré.

Diverses limites apparues dès le début des travaux ou en cours de réalisation ont conduit à des compromis qui voient se réduire les apports scientifiques de ce qui devint de moins en moins une reconstitution fidèle et donc de plus en plus un projet à caractère essentiellement pédagogique et touristique.

Le terrain, bordé par le Geer et saturé d'humidité, consiste en des remblais de matériaux de construction et de déchets encombrants, nivelés et enfuis sous une faible couche de terre. Devant la difficulté de creuser des trous de poteaux profonds même à la masse dans des plaques de béton armé ou de caler les poteaux valablement dans des remblais peu homogènes, la base des poteaux a été cimentée. Alors que des trous de calage profonds de 80 cm avaient été projetés, certains poteaux ne seront enfoncés que de 20 à 40 cm sous le niveau du sol. L'exhaussement du sol de la maison et l'ouverture de fosses le long des grands côtés ont assaini l'aire d'habitat. Seule une légère humidité ascensionnelle attaquant la base des murs de torchis aurait requis quelques soins. Le tronçon de fossé palissadé initialement prévu a été abandonné après de vains essais de creusement. Les fosses latérales ont été creusées peu profondes et tapissées de limon pour dissimuler le substrat.

Le projet prévoyait différentes opérations

1 Projet de *Maison omalienne* à Lens-Saint-Servais, 1984. Les grandes options, directement tirées du lever de la fouille, sont déjà déterminées. La toiture et les aspects de finition tels les fenêtres, la structure des murs-pignons, le parement des parois, soit les éléments qui donneront à la bâtisse son aspect extérieur, découleront de l'expérience et de réflexions lors de la construction.

expérimentales, sous contrôle d'un archéologue, comme l'abattage et la mise en oeuvre du bois à l'aide d'herminettes, la confection de liens en matières végétales et l'assemblage des différentes pièces de bois par emboîtement et ligature, l'implantation des ouvertures, l'aménagement intérieur... Après réduction des effectifs et rationalisation conséquente des moyens mis en oeuvre, l'usage systématique de la tronçonneuse et de la pointe de Paris a permis d'achever une reconstitution valable eu égard à ses fins didactiques et touristiques dans des délais raisonnables. L'emploi factice de cordes industrielles pour masquer les assemblages a conservé un minimum de poésie à la réalisation.

Enfin, dernière limite à la réalisation, ne disposant pas de roseaux adéquats en quantité dans la commune, le toit a été couvert d'une couche de ballots de paille puis d'une bâche plastique masquée sous une faible couche superficielle de roseaux achetés dans le commerce. Ce simulacre, destiné à être remplacé ultérieurement par un toit conventionnel de chaume ou de roseaux, présente trois désavantages: d'abord le poids et l'aspect massif, ensuite le caractère peu esthétique des ballots visibles à l'intérieur, enfin, l'obligation d'ajuster régulièrement, au printemps ou après les grands vents, les roseaux superficiels pour masquer la paille sous-jacente.

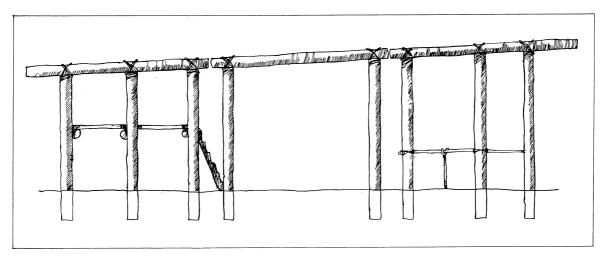
# 3. Type de maison et parti-pris dans la restitution

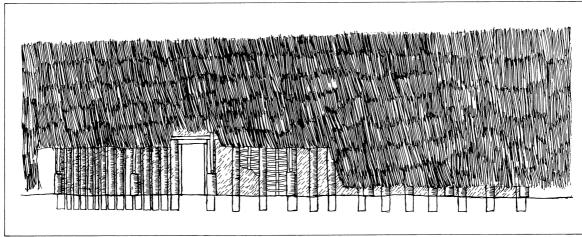
Le modèle est la maison 2 de Darion-Colia (Cahen, 1986). Cette habitation offre l'avantage de présenter un plan de taille moyenne, qui comporte les trois compartiments classiques.

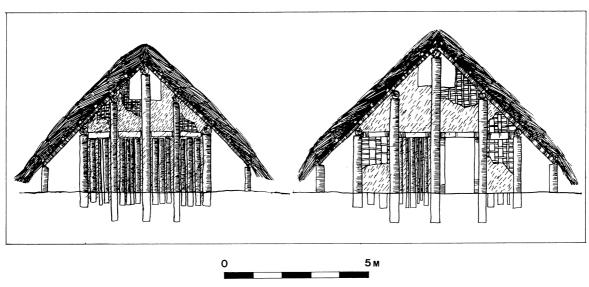
Le plan trapézoïdal a été rendu en élévation par une hauteur croissante du faîte du toit depuis le chevet vers l'entrée. Cet aspect était cependant peu perceptible de l'extérieur. Vu de l'intérieur, le rétrécissement de l'espace réservé au compartiment arrière était visuellement coupé par un plancher à mi-hauteur.

Les parois en tranchées du chevet étaient constituées de poteaux de refend très proches dont les interstices étaient colmatés par du torchis. Les autres parois étaient classiquement fermées par du torchis sur clayonnage fait de baguettes de saule ou de fines branches provenant d'élagages, tressées entre les poteaux de parois et des bois de refend intercalés. Les principaux poteaux de paroi étaient apparents de façon à rythmer les cloisons de tor-

<sup>2.</sup> Il s'agit de Francis Burin-Kefer de Faimes, de Jean Charpentier de Waremme, d'Istvan Csaba de Waremme, et de Raymond Mawet de Burdinne. Qu'ils soient remerciés ici.







2 La *Maison omalienne* de Lens-Saint-Servais, telle que réalisée (dessin Olivier Huysman).

chis. Les façades avant et arrière étaient composites. Sur une hauteur de 2 m, elles étaient consolidées par des pièces de refend, sommées par des traverses horizontales sur lesquelles avaient été montés les pignons en torchis sur clayonnage, plus léger.

Une entrée latérale était ménagée côté sud, au niveau du couloir arrière. Une interruption dans la paroi sud de la maison 2 de Darion, sans fosse en regard, offre une telle possibilité. L'entrée principale en façade a été située entre le 3e rang et le 4e rang de poteaux, plus espacé... Les ouvriers y ont

instinctivement placé un encadrement réduisant la baie à une largeur, encore confortable, de 104 cm. Une fenêtre se découpait dans la paroi latérale nord, éclairant le compartiment central. Deux ouvertures triangulaires à la pointe de chaque pignon devaient assurer une aération et un tirage suffisant pour un foyer ou un four, jamais construit, au centre du bâtiment, comme d'autres reconstitutions le suggèrent. L'efficacité n'en a pas été testée à Lens-Saint-Servais.

Les aménagements intérieurs comportaient, de part et d'autre de l'entrée, deux enclos à bétail, sur la longueur du compartiment avant, des banquettes pour le couchage sur trois côtés le long des parois du chevet, et une plate-forme servant de grenier couvrait le compartiment arrière. On y accédait par un escalier aux marches taillées dans un tronc posé en oblique. L'espace central demeurait dégagé.

Les retombées du toit à deux versants, inclinés à 45° pour assurer un bon écoulement, descendaient très bas, jusqu'à 90 cm du sol. Ces avanttoits, soutenus par des béquilles à l'extrémité de chaque longeron, ménageaient une circulation latérale couverte, de faible hauteur, qui mettait en liaison les auvents des extrémités de la maison. Devant la porte latérale aucune découpe n'a été pratiquée dans le toit, ce qui empêchait tout accès direct.

Une telle reconstitution avec le toit prolongé jusqu'à proximité du sol s'écarte des données archéologiques de Darion car elle éloigne les fosses latérales ouvertes jusqu'à 240-350 cm des parois contre 50 cm à 125 cm dans le cas de la maison 2 de Darion. Elle offre l'avantage d'une circulation autour de la maison à l'abri de la pluie et d'une protection supplémentaire de la base des murs de terre sèche. L'importance de ce dernier facteur a été confirmée par la rapidité des dégradations des torchis crus livrés à l'action directe des intempéries dans les ruines de la maison.

Par contre, la proximité du sol aurait demandé de finir soigneusement les bords du chaume et de tenir écartées les hautes herbes et par là-même les petits rongeurs, cause de dommages importants à la toiture.

Ces considérations mises à part, il s'agissait d'une reconstitution classique, sans prétention d'innovation.

### 4. Considérations taphonomiques

L'intervention des pompiers a artificiellement interrompu la dégradation par le feu de la *Maison omalienne*. Pour l'essentiel, les atteintes des matériaux par l'incendie pourraient être qualifiées de superficielles. Les matières combustibles apparen-

3 Etat actuel, après incendie, de la *Maison omalienne*. La vue est prise depuis l'avant, côté droit. On remarque la paroi latérale couchée, le chevet et la façade toujours dressés.



tes présentent des surfaces cuites ou carbonisées, alors que le coeur des poteaux, des parois de torchis, les bois englobés dans les cloisons n'ont pas été brûlés et sont susceptibles de putréfaction et de disparition avec le temps. En ce qui concerne les bois, il y a tout lieu de croire que si l'incendie n'avait pas été arrêté, le feu couvrant aurait entraîné leur combustion. Nous ignorons tout des possibilités d'extinction des gens du Rubané, et tout porte à croire qu'ils auraient eux-aussi interrompu le processus de destruction.

Les torchis crus côté extérieur se sont décomposés sous l'action des lances d'incendie et des intempéries du mois de décembre, alors que les faces intérieures des cloisons de torchis sont cuites, sur une épaisseur faible à la base, plus importante vers le faîte du toit ou à proximité des poutres carbonisées, là où la chaleur a été la plus forte. Sur la masse de torchis mise en oeuvre pour la maison, la proportion de fragments cuits avec des empreintes de branches ou des traces de préparation de surface s'avère faible, tant est importante la part de matières demeurées crues ou trop faiblement atteintes.

La toiture en feu s'est désolidarisée, en pesant sur la poutraison et sur les parois. Sous les poussées latérales du toit, les parois longitudinales des compartiments avant et médian - les plus légères - se sont couchées en bloc le long du bâtiment. alors que les parois-pignons et le chevet subsistent debout. Les poteaux des parois couchées ont étés brisés net au niveau du sol et ne sont brûlés que superficiellement. Les fragments de bois restés dans les trous de calage ne présentent pas encore de trace de combustion. En se couchant de part et d'autre des longs côtés, les parois latérales hautes de 200 à 220 cm pourraient avoir recouvert les fosses latérales si celles-ci avaient été situées aux mêmes endroits que dans le modèle archéologique. Ces constatations s'annoncent intéressantes pour l'étude et l'interprétation des maisons incendiées d'Oleye-Al Zèpe (Cahen et Hauzeur, 1986; Cahen et al., 1987; Keeley et Cahen, 1989; Cahen, Keeley, Jadin et van Berg, 1990). Sur ce site, des masses importantes de torchis brûlé ont non seulement été retrouvées en couches dans des fosses, mais sont aussi très présentes dans les trous de calage de poteaux de certaines maisons, incendiées ou reconstruites sur place après évacuation des débris encombrants et dispersion des torchis cuits, dans les fosses les plus proches ou les plus faciles d'accès. L'étude des structures de ce site cherchera à déterminer de telles relations.

La Maison omalienne n'est pas née sous de bons auspices; la restriction des moyens mis en oeuvre en a fait un ouvrage moins expérimental que didactique. Ce rôle, elle commençait à le jouer de plus en plus, en raison de la publicité faite à son sujet auprès des promeneurs, des associations d'amateurs et des établissements scolaires de la région (Hauzeur, 1988). Elle possédait un grand pouvoir évocateur particulièrement utile lors des contacts avec le public. La maison de Lens-Saint-Servais n'a pas connu tous les outrages du temps; sa fin abrégée en a encore réduit l'apport expérimental. Tout au plus pouvons-nous nous consoler en estimant que les incendies devaient être fréquents, et constituent une fin naturelle...

### Bibliographie

BURNET, A., 1984, Darion: on moud le grain à la préhistorique, Le Soir, vendredi 28 décembre 1984.

CAHEN, D., 1986, Les maisons de l'habitat rubané de Darion (comm. de Geer), *Archaeologia Belgica*, n.s., II-2 : 151-160.

CAHEN, D. et A. HAUZEUR., 1986, Le site archéologique d'Oleye-Al Zèpe (Waremme, Province de Liège), *Notae Praehistoricae* 6 : 113-114.

CAHEN, D., N. CAUWE, H. GRATIA, I. JADIN et L. H. KEELEY, 1987, Guerre et Paix au Néolithique ancien en Hesbaye, *Notae Praehistoricae* 7: 29-33.

CAHEN, D., L. H. KEELEY, I. JADIN et P.-L. van BERG, 1990, Trois villages fortifiés du Rubané récent en Hesbaye liégeoise, in : D. CAHEN et M. OTTE, éds, *Rubané et Cardial*, actes du colloque de Liège, E.R.A.U.L. 39, Liège : 125-146.

CONSTANTIN, C., 1990, Travaux d'entretien de la maison néolithique de Cuiry-les-Chaudardes, *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne 11.* Rapport d'activité: campagne de fouille 1983, Paris: 235-240.

HAUZEUR, A., 1988, La promenade du Geer : la maison omalienne de Lens-Saint-Servais, Geer, Service culturel.

KEELEY, L. H. et D. CAHEN, 1989, Early Neolithic Forts and Villages in NE Belgium: A Preliminary Report, *Journal of Field Archaeology* 16: 157-176.

Le Soir, 28/12/84, voir Burnet, 1984.

U.R.A. 12, s.d., Reconstitution d'une maison néolithique à Cuiry-les-Chaudardes, *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne 5. Rapport d'activité : campagne de fouille 1977*, Paris : 251-261 et fig. 68-71, 79.